

ue de Gruyères.
at et or.
MORAT
queurs fines.
s d'Arbois.
re.

ECORATION
modérés.
s, à Bulle.

LIERS

ants :

N° 40/47	Fr. 12 —
> 40/47	> 15 50
> 40/47	> 5 95
> 40/47	> 6 80
> 40/47	> 7 90
> 40/47	> 8 90
> 40/47	> 8 50
> 36/42	> 5 80
> 36/42	> 7 90
> 36/42	> 6 50
> 36/42	> 7 40
> 36/42	> 5 50
> 36/42	> 6 80
> 36/42	> 5 40
> 30/35	> 4 90
> 36/39	> 5 90
> 26/29	> 3 70
> 26/29	> 4 70
> 30/35	> 4 70
> 30/35	> 5 70
> 30/35	> 1 75
> 30/35	> 8 70

ahrwangen (Argovie).
N — ENSEIGNES
à Bulle.
RÉDUITS
D, à Bulle.

de lin,
ue, Bulle.

ciens services par leur bon
ité exquise. En vente chez
ne Python, épici. et boul.,
Grandvillard.

s 1^{re} qualité
suisse contre rem-

la Suisse. — Plus
Fûts de 100, 120,
nts.

Fribourg, Genève,

orique de vin,
T

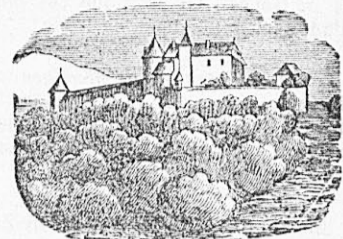
e avoine
a semer
MOREL, à Bulle.

CHOCOLAT
DUCHARD
D SOLUBLE
ELLENTÉ PRIX
MODÉRÉS
TROUVE
ARTOUT.

enz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
> 6 mois, > 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr., 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁴⁵ 10⁴⁰ 2⁵⁵ 8²⁵ ← Bulle, arr. 7⁵⁵ 1²⁷ 4⁵⁵ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein & Vogler, à
Bulle, rue de Gruyères; Fri-
bourg, pl. del'Hotel de Ville,
ou à ses succursales.

BULLE, le 19 avril 1898.

LA VENTE DU FOIN

A la demande de plusieurs agriculteurs, nous pu-
blions un avertissement très sérieux, extrait de la
Chronique laitière :

On nous signale encore de la rive gauche de la
Sarine un départ continu de foin. Cela se pratique
sans trop de bruit, car on évite de se montrer, mais
il arrive que certaines gares sont souvent encom-
brées. C'est un singulier signe de prospérité pour la
région !

Ce foin s'en va, comme d'habitude, chez les Alle-
mands, ou bien il s'arrête dans la rive droite qui en
fait une assez grande consommation. Et avec cela, on
peut s'étonner à bon droit des réclamations des ci-
toyens de la rive gauche, au sujet de leurs déboires
en fait d'élevage.

Nous l'avons démontré plusieurs fois, et, d'ailleurs,
chacun peut s'en rendre compte sans autre commen-
taire, la vente du foin est une perte, une cause infa-
illible d'affaiblissement et de ruine dans une région.
C'est notre malheur pour la rive gauche de la Sarine,
et ce cancer fait tache d'huile.

Nous avons, autrefois, de ce côté-là, une agricul-
ture forte et solide, de braves populations travaillé-
uses et renommées; la vie y était aisée; les familles
bien placées et riches; le souci du lendemain était
inconnu; les communes n'avaient pas d'impôts et
guère de soucis au sujet de leur budget.

Actuellement, il n'en est plus de même; l'hypo-
thèque, ce microbe de l'agriculture, a pénétré par-
tout; celui du luxe, de même, et surtout celui de la
soif, de la soif insatiable, absorbant le plus clair de
nos revenus agricoles. Le bien-être des familles s'en
ressent, l'alimentation est de plus en plus défectu-
euse, et les jeunes générations s'amoindrissent :
elles ne valent plus les anciennes au point de vue de
l'activité.

Le point de vue moral est aussi à considérer : de
nos jours, trop de jeunes gens se laissent dominer par
les seuls instincts de bête, et trouvent onéreux leurs

principaux devoirs sociaux : le soutien de leurs pa-
rents et le mariage.

Toute personne, ayant le moindre sens d'observa-
tion, remarquera ces tendances dans les communes
où l'on vend le foin, où l'on n'a plus le courage et le
savoir de le faire utiliser par soi-même. Ces commu-
nes lancées dans cette direction sont perdues; c'est
fatal. La ruine survient au bout de cinq ou six ans,
et la dégradation morale ne tarde pas; la dégénéres-
cence physique en est la conséquence nécessaire.

Comme nous l'avons dit, en 1897, il y a là, non
seulement une question économique, mais aussi une
question sociale à résoudre, et pour cette résolution,
il faut l'intervention des sociétés locales de tous ge-
res, soit la commune dont nous n'attendons, d'ailleurs,
pas grand-chose, et les sociétés libres : agricoles,
financières et religieuses.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Assemblée fédérale.

Vendredi, le Conseil national a adopté le projet
d'arrêté concernant la garantie de l'emprunt de 60
millions pour le tunnel du Simplon.

M. Stadler (Zurich) rapporte sur la votation du
20 février. Il exprime la profonde satisfaction qu'il
ressent en constatant que le peuple suisse a adopté
le projet de rachat avec une majorité telle qu'on
peut considérer ce vote comme l'expression d'un
grand sentiment national. En effet, nous nous trou-
vons non seulement devant un chiffre de majorité de
203,916 voix, c'est-à-dire un chiffre absolument inu-
sité, mais encore devant un chiffre de votants de
560,352, ce qui est unique dans l'histoire de nos
votations. Le peuple suisse a été inspiré par les idées
de progrès qu'avaient défendues les Marti, les
Sempfi et a fait preuve d'une belle confiance en lui-
même, en ses autorités et représentants et en son
avenir.

Le Conseil liquide un certain nombre d'affaires
de chemins de fer concernant les lignes du Toggen-
bourg, Davos-Platz-Schatzalp, Petite Scheidegg-Lau-

berhorn, Stansstad-Engelberg, St-Gall-Romanshorn,
Zurich Bubikon, Soleure-Moutier, Bienne-Leubrin-
gen, Val-de-Travers, Brienz Rothorn, Fribourg-Morat.

Samedi, on a discuté les motions Amsler et Fon-
jallaz sur le recensement de la population, article
additionnel à la convention monétaire, Constitution
du Tessin.

Le Conseil accorde les concessions pour le chemin
de fer électrique Montreux-Montbovon et pour la
ligne Nyon-St-Cergues, après un rapport de M. Ce-
resole.

Vendredi, le Conseil des Etats a pris acte du ré-
sultat du plébiscite du 20 février sur le rachat des
chemins de fer, adopté l'arrêté sur la police des fo-
rêts, rejeté un recours d'auberge, — et accordé la
concession du Montreux-Montbovon et du Nyon-St-
Cergues.

Les villes suisses à l'exposition de 1900. — Une
conférence a eu lieu à Oten le 2 avril entre les délé-
gués des villes de Bâle, Berne, Genève, Lausanne,
Lucerne, Zurich, Winterthour et St Gall. Elle avait
pour but d'examiner les moyens d'organiser une ex-
position collective des villes suisses à Paris en 1900.
Un échange de vues a eu lieu entre les délégués pré-
sents, et une commission a été nommée pour exami-
ner l'affaire plus au fond.

Cette commission est formée de MM. Reese, con-
seiller d'Etat, à Bâle, président; Geiser, directeur
des travaux, à Lucerne; Lindt, syndic, à Berne, et
Gagnaux, syndic, à Lausanne.

Cadran de 24 heures. — Le Département fédéral
des chemins de fer a soumis aux compagnies suisses
un vœu des chemins de fer d'Etat belges, tendant à
l'emploi du cadran de 24 heures pour les horaires
des lignes ferrées. Les grandes compagnies suisses ont
fait savoir au Département, dit le *Bund*, qu'elles
étaient disposées à entrer dans les vues du gouver-
nement belge.

Faux billets de banque. — Le parquet de Mar-
seille a signalé aux autorités suisses l'émission de
faux billets suisses des Banques cantonales de Zurich

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 20

LA PRISONNIÈRE DU MAHDI

PAR
VICTOR TISSOT et G. MALDAGUE

XI

Sans que les rameurs eussent pour ainsi dire besoin de re-
courir à leurs avirons, une brise favorable gonflant la voile
de la dahabiéh, la barque voguait rapidement entre des rives
toujours couvertes de grands acacias à fleurs blanches.

C'était le surlendemain de ce jour où eût sonné la dernière
heure de Lillian Rowland, sans le dévouement de ses amis et
la suite des circonstances heureuses qui les favorisait. On venait
de dépasser Damer; il fallait que le lendemain on arrivât
à Chendi.

Une tente, dressée sur la dunette, abritait contre les rayons
du soleil Lillian et ses sauveteurs. Zinni se promenait philoso-
phiquement d'un bout à l'autre de la dahabiéh ou bien jouait
avec You. Le négriillon et le léopard s'étaient subitement fa-
miliarisés; tandis qu'Abdel Rahad et même Sélim restaient
méfiantes, tandis que l'équipage poussait des cris d'effroi en
les voyant bondir tous deux ou se rouler ensemble sur le pont,
Erlinston riait à se tenir les côtes, excitant de la voix les
deux enfants du désert.

Cette fois, il n'y eut aucune révolte à bord. Tout le monde
fut d'une soumission exemplaire, d'une servilité basse. Et
celui qui faisait trembler tous ces hommes, voire le Bichari,
convaincu de sa mission, n'était autre que Sélim.

Dès le soir de leur fuite, Erlinston tirait de ses bagages
un lambeau de soie verte, la couleur du Prophète, qu'il avait
échangé au cours de ses pérégrinations contre des verrote-

ries. On lui avait affirmé que ce morceau d'étoffe était un
drapeau de l'armée de Mohammed-Ahmed; il l'enroulait en
turban autour de la tête du nègre et lui jetait sur les épaules
une pelisse blanche, autre trouvaille destinée peut-être à se
voir exhibée plus tard comme le manteau de l'envoyé du Pro-
phète. Drapé pour le quart d'heure très majestueusement
sur le dos de Sélim, ce manteau lui découvrait à s'ess la poi-
trine pour que l'on aperçût, attaché à une mince lanière de
cuir passée autour du cou, le rouleau de parchemin qu'il de-
vait remettre de la part de Mohammed ben-Abdallah, le saint
parmi les saints, à Gordon Pacha l'infidèle.

Aussitôt miss Rowland délivrée, fier sur Khartoum, et,
en y pénétrant pour l'avertir du coup de main que préparait
l'ennemi, sauver Gordon attendant sans doute avec confiance
l'arrivée du secours, tel avait été le plan mis en avant par
Sandy Burton et accepté par l'Américain.

La sympathie de ce dernier pour l'Angleterre n'était pas
des plus vives, mais il prisait fort le courage, et Gordon, sans
ce rapport, lui semblait rendre des points à Mohammed-Ah-
med. Puis, attaché à la cause de miss Rowland, il fut mort
plutôt que de l'abandonner.

La pensée d'avoir une nouvelle série d'aventures à enre-
gistrer et de nouveaux croquis à prendre le charmait par
avance. Il avait en outre le vif désir de se trouver vis-à-vis
de ce général isolé en plein Soudan, tenant tête, avec une
poignée d'hommes dont la moitié peut-être le trahissait, aux
hordes soulevées autant pour se débarrasser de l'odieuse op-
pression égyptienne que par fanatisme religieux.

Entrer dans Khartoum? mais c'était là le but de son ex-
pédition, sa dernière halte!

Après cette halte, son panorama était achevé et sa fortune
faite.

Pendant que Burton, rassuré sur le sort de sa chère Lill,
se demandait si, malgré leur laissez-passer, ils atteindraient
sans encombre la capitale du Soudan oriental, Erlinston trou-
vait un moyen infailible de s'introduire dans Khartoum, en

transformant Sélim en messager du Mahdi.

Celui-ci, jouant son rôle avec une gravité impassible, fai-
sait donc courber devant lui reis, rameurs, chamelier, sans
compter les importuns qui oseraient s'approcher de la dahabiéh
ou lui envoyer quelque sommation bienveillante.

Et même sous la tente, sur un mince matelas, miss Rowland,
avec ses yeux noirs brillants et son teint basané, dans son
turban et son burnous, ressemblait à un jeune Arabe. D'une
maigreur excessive et faible encore, elle se sentait cependant
renétre.

La tristesse de sa captivité, les mauvais traitements subis,
l'horreur des apprêts de son exécution qui avait mis à ses
tempes, dans ses cheveux si noirs, une mèche d'un blanc de
neige, tout disparaissait devant le bonheur de se retrouver.

La main dans celle de Sandy, elle entendait seulement sa
voix un peu rude s'adoucir pour lui parler, elle était surtout
soutenue par l'immense espoir mêlé, il est vrai, d'une douleu-
reuse appréhension, que le récit de l'Ecosse mettait en elle.

Le pauvre soldat, monté sur l'Abbas avec le colonel Ste-
wart et ses infortunés compagnons et mort de la fièvre, à
Berber, avait prononcé un nom, le nom de son fiancé : An-
drew Harling.

Pourquoi refusait-il d'y accoler celui de sir Rowland? Son
père était-il prisonnier ou... mort? Si son cœur se serrait en
pensant à lui, elle reprenait courage en songeant à Andrew.
Pourvu que, depuis le départ du vapeur, il n'eût pas à son
tour été tué ou emmené en captivité?

L'équilibre de son cerveau, un instant menacé, se rétablis-
sait peu à peu, mais les heures se passaient pour elle en al-
ternatives de crainte et d'espérance.

Allongé aux pieds de la jeune fille, pour laquelle il ressen-
tait un attachement aveugle, Sélim ne faisait pas un mouve-
ment. You et Zinni, qui, à l'improviste, s'étaient glissés sous
le refuge de toile, dormaient profondément côte à côte; une
des terribles pattes du fauve était posée sur le corps luisant
du petit noir.

LA GRUYERE

et de Genève. On croit que ces billets sortent tous d'une fabrique unique, en Italie.

Pour les incendies de Merligen. — La franchise de port est accordée en faveur des incendies de Merligen (Berne) pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et les mandats-poste) qui leur seront adressés.

Zurich. — Un aubergiste de Zurich qui recevait dans son établissement et poussait à la consommation de jeunes garçons fréquentant encore les écoles, vient d'être frappé d'une amende de 200 fr.

— Le feu ayant pris dans la nuit de mardi à la maison d'arrêts « Zum Berg », près de l'Ecole polytechnique, huit détenus sont parvenus à s'évader. L'un n'a cependant pas tardé à se constituer de nouveau prisonnier. L'incendie a été causé par l'imprudence de détenus qui avaient sur eux du tabac et des allumettes.

Berne. — Le Conseil d'Etat a voté, pour les premiers secours aux incendies de Merligen, une somme de 1000 fr.

Il a nommé pour faire partie du comité de secours M. Ritschard, président du Conseil d'Etat, le pasteur Strahm et M. Schenk, conseiller administratif.

— Il va se créer à St-Imier une importante fabrique d'horlogerie. Une nombreuse assemblée communale a eu lieu samedi, dans la salle de gymnastique et a décidé de donner gratuitement le terrain, de son côté la commune a offert gracieusement la pierre à bâtir. Cette fabrique occupera de 100 à 200 ouvriers.

Vaud. — Il y a quelques jours, le cantonnier J. B., d'Arzier, a été mordu à la main par une vipère déjà réveillée de son sommeil d'hiver. Immédiatement le bras enfla, mais la blessure, soignée par le médecin, comme il convient en pareille circonstance, n'eut pas de suites graves et le cantonnier B., un moment effrayé, pourra bientôt vaquer à ses occupations. La vipère tuée par le blessé était un beau spécimen de la vipère cuivrée du Jura; elle mesurait 65 cm. de longueur.

— L'office de paix de Ste-Croix a procédé, jeudi, à la levée du cadavre d'un nommé François Fleury, cordonnier, tombé dans les gorges de Covatannaz, mercredi 14 avril, dans la soirée. Il avait quitté vers 9 heures du soir un des établissements publics de Vuitteboeuf et, passablement pris de vin, s'était engagé dans le sentier déjà sombre. Il est tombé dans un endroit considéré comme peu dangereux et où — naturellement — il n'y a pas de barrière. Il a fait une chute d'une dizaine de mètres le long d'un talus de terre d'une inclinaison de 45°. L'enquête médico-légale a établi qu'il est mort noyé.

— Un terrible accident est arrivé mercredi soir, près de Ballaigues. Les frères Flaction descendaient le chemin rapide qui conduit à leur maison avec un char attelé de deux bœufs et chargé du trousseau de l'un des frères. Le plus âgé de ceux-ci se trouvait devant l'attelage et voulut retenir une table partant en avant sur les bœufs; ceux-ci s'effrayèrent, et le malheureux écrasé sous le char fut relevé mort.

— Un incendie a détruit samedi deux bâtiments à Lapraz. Deux vaches et deux chèvres sont restées

— An fond de la barque, les rameurs s'étaient étendus pêle-mêle, à l'exception de deux seulement et du réi, qui surveillaient la marche de la maison flottante.

Vers le soir, le vent s'apaisa subitement: l'équipage entier se remit à l'œuvre; mais, la nuit venue, on amarra la barque à une côte basse sablonneuse, car, si intense que soit le scintillement des étoiles, les marins du Nil, pas plus que ceux de la mer Rouge, ne voyaient après le coucher du soleil.

Pour décider le réi à avancer la nuit qui suivit la délivrance de Lillian, il avait fallu la terreur et le respect que Sélim, comme envoyé du Mahdi, inspirait à bord.

Maintenant que la crainte de se voir poursuivis ne pressait plus les fugitifs, on laissait le patron de la barque revenir à ses habitudes. Dès le point du jour, on se remit à naviguer; le soir, on arriva en vue de Chenli, à quarante lieues de Khartoum. De cette ville, jadis florissante, il ne reste plus aujourd'hui que des ruines. Chenli fut pendant plusieurs siècles le siège d'un gouvernement indépendant. Le dernier de ses meteks portait le nom de « Tigre », qu'il justifia par sa cruauté. Il avait juré de se venger d'Ismaïl-Pacha qui l'avait obligé à faire sa soumission. Une nuit qu'Ismaïl dormait dans une maison écartée, il s'y rendit avec ses cavaliers, entassa autour des matières inflammables et y mit le feu. Ismaïl Pacha fut brûlé vif.

Les représailles de Méhémet-Ali furent terribles. Il envoya son gendre, le Defterdar, venger la mort de son fils. Celui-ci massacra tous les habitants du Chenli, qui ne se releva jamais de cette catastrophe.

Burton avait fait dresser les tentes contre un massif d'acacias; tandis qu'il se faisait aider d'Erlinston et de You, pour préparer le repas du soir, miss Rowland se promenait sur la grève. Sélim, espérant recueillir quelque renseignement, se mit à parcourir la ville. Au bout de trois quarts d'heure, il revint inquiet.

Non seulement au delà de Chenli se trouvait un campement considérable de Mahdistes, mais il avait acquis l'assu-

rance que les abords du fleuve, à mesure qu'on se rapprochait de Khartoum étaient infestés d'ennemis guettant le passage du vapeur anglais, prêts à couler à fond la moindre embarcation suspecte.

Le bruit courait que le Mahdi en personne marchait sur la capitale du Soudan. Il fallait se hâter. Quoique isolé, l'endroit où ils stationnaient ne présentait pas la plus petite garantie de sécurité.

Des curieux pouvaient, au moment où ils s'y attendaient le moins, venir auprès de leurs tentes, et si l'on avait le moindre méfiance au sujet de la mission de Sélim, le sauf conduit ne les sauverait pas de la fureur des partisans de Mohamed-Ahmed.

Burton décida que l'on naviguerait la nuit. On mangea à la hâte et on regagna la dahabiéh. Ni réi ni marins n'osèrent murmurer. On rama de nouveau sur le fleuve silencieux. Le matin, presque sans s'en apercevoir, on franchissait la sixième cataracte, le dernier et le moins important des rapides du Nil. Le torban de Sélim, revenu à sa destination première, flottait au bout d'une perche à l'avant de la barque.

Durant cette journée, les rencontres furent fréquentes; on échangea à diverses reprises le mot d'ordre: « La Allah illaha ou Mohammed rassoul Allah? » Les couleurs du Mahdi ouvraient le chemin à la petite embarcation.

Comme le soleil commençait à décliner, une longue file de bateaux plats descendant le Nil rasa presque celui qui portait miss Rowland et ses amis. Toujours cachés sous la toile, la jeune fille, entendant des gémissements sourds, souleva légèrement le rouleau et regarda.

Un convoi de chair noir passait, semblable à celui que Burton, un mois auparavant, rencontrait dans le désert de Baïoudah: il comprenait des hommes, des femmes, des enfants, dont la moitié ne comptaient pas trois ans.

— Un incendie éclata la nuit de samedi, à Saxon. Une maison et cinq granges ont été entièrement consumées. Deux autres maisons ont été gravement endommagées. La plupart des immeubles incendiés étaient assurés. La cause du sinistre est inconnue.

Valais. — On écrit de Vouvy qu'en défonçant une forêt au lieu dit Bovairon, il a été trouvé 23 squelettes, tous murés, ainsi qu'une bague, des boucles et un sabre. On n'a pas d'autres détails pour le moment sur cette trouvaille.

Neuchâtel. — Un chien abattu récemment à Neuchâtel a été reconnu enragé. Le séquestre a été mis sur les chiens des districts de Neuchâtel et Boudry. Les enfants mordus ont été envoyés à Paris à l'Institut Pasteur. Hier matin, on a abattu dix chiens suspects.

ÉTRANGER

Conflit hispano-américain. — Deux des ministres cubains sont partis pour la région de l'est, afin de négocier avec les insurgés.

M. Silvela, chef du parti conservateur espagnol, a déclaré que les conservateurs approuveraient le gouvernement s'il soumettait le conflit aux puissances en vue d'un arbitrage. Il estime que l'Espagne a fait toutes les concessions compatibles avec son honneur pour sauvegarder la paix. L'Espagne a donné à Cuba l'autonomie. Elle ne dirige plus que les relations étrangères de l'île, où les intérêts sont limités à la défense de son drapeau.

Le général Weyler est arrivé à Madrid, offrir ses services à la régente.

A la commission des affaires étrangères du Sénat des Etats Unis, le consul Lee a déclaré que le général Weyler avait écrit une lettre avant l'arrivée du *Maine* à la Havane, expliquant que des mines pourraient être placés dans le port. Après l'explosion, il télégraphia pour qu'on détruisit sa lettre, ce qui prouve qu'elle a existé.

Au Sénat, M. Hoar, sénateur du Massachusetts, conseille de ne pas précipiter la guerre avant que tous les efforts pour amener une solution pacifique honorable aient été faits. M. Hoar loue M. Mac Kinley de ses efforts en vue de la paix.

Le Sénat américain, à la suite d'un très long débat, a voté une double résolution. D'une part, à une majorité de 14 voix, il a reconnu la république cubaine; de l'autre, à une majorité de 46, il a ordonné au président d'intervenir par la force, si besoin est, pour obtenir le retrait des forces espagnoles de Cuba.

France. — Le *Journal officiel* a promulgué le décret convoquant les électeurs pour le 8 mai à l'effet de nommer les nouveaux députés.

— *L'Aurore* publie un article de M. Zola intitulé: « Nouvelles ignominies » dans lequel l'auteur se plaint de ce qu'on ne retienne que trois lignes de la lettre « J'accuse » pour pouvoir le condamner en empêchant la lumière de se faire sur l'affaire Dreyfus.

M. Zola voit dans cette manœuvre la terreur de la vérité. « Une telle manière d'agir, ajoute-t-il, soulèvera l'exécration du monde entier. Mais rien ne peut vaincre la vérité qui finira par triompher. »

L'Aurore publie la liste des 128 témoins que M. Zola a l'intention de citer. Y figurent tous ceux qui ont témoigné au cours du premier procès.

— Au Congrès de médecine de Montpellier, M. Revilliod, de Genève, a parlé sur la pleurésie purulente qu'il guérit au moyen d'un « siphon ».

Au banquet, M. Revilliod a porté un toast à la France. Le préfet lui a répondu en buvant à la Suisse amie de la France dans les bons comme dans les mauvais jours.

— Paris comptera aujourd'hui deux hôtes royaux. La reine des Pays Bas, Wilhelmine, accompagnée de sa mère, la reine-régente, passera quelques jours avant d'aller rejoindre, à Cannes, la princesse de Waldeck Pyrmont, leur parente.

Les illustres visiteuses voyagent dans le plus strict incognito, et leur séjour en France ne donnera lieu à aucune cérémonie officielle. Elles veulent connaître les monuments, les musées, admirer tout à leur aise les beautés de Paris sans avoir à s'embarrasser des règles du protocole.

Les deux reines descendront à l'hôtel Castiglione et ne quitteront Paris qu'après le retour du président de la République, qui leur a annoncé sa visite. Elles partiront mercredi prochain pour Cannes.

— Un sergent du 136^e régiment d'infanterie, en garnison à Dieuze (Lorraine), a tué, pendant le tir à la cible, par inadvertance, le chien de son capitaine. Rentré à la caserne, ce sous-officier, qui devait se marier prochainement, s'est fait sauter la cervelle.

Italie. — La Chambre a pris en considération et a renvoyé au bureau deux propositions concernant le duel, l'une de M. De Martino, tendant à instituer un jury d'honneur, l'autre de M. Berenini, socialiste, tendant à considérer le duel comme crime de droit commun.

— A la suite de la censure votée contre lui dans l'affaire de la Banque de Bologne, M. Crispi a donné sa démission de député de Palerme. Il s'est ensuite représenté à ses électeurs, sous les auspices d'un comité comptant 5 sénateurs et de nombreuses notabilités. L'élection a eu lieu dimanche. Electeurs inscrits: 3840. Votants: 1503. M. Crispi a obtenu 1176 voix, M. Barbato 295; voix nulles et diverses 32. M. Crispi est réélu.

Allemagne. — Dimanche, un incendie a détruit le dépôt de marchandises de la grande fabrique de draps et filature de coton de MM. Lantz frères, à Mulhouse. Les dommages sont évalués à un million de marcs. On croit que l'incendie est dû à une imprudence.

Russie. — On mande de St-Petersbourg qu'à la suite d'un procès de haute trahison qui vient de se dérouler, un conseiller privé et sa fille ont été déportés en Sibérie. Cinq autres accusés ont été acquittés. Ils étaient accusés d'avoir vendu des documents militaires à l'Autriche.

Chine. — Le dépècement de la Chine est provisoirement arrêté.

L'Allemagne s'est servie d'abord: elle a pris Kiaotchéou; la Russie s'est adjugée Port-Arthur; l'Angleterre va occuper Wai-Hai Wei. Restait la France qui n'avait point encore reçu sa part du gâteau. Elle l'a maintenant; le morceau n'est pas moindre que celui des autres puissances; il comporte entre autres la cession d'une voie ferrée reliant le Tonkin avec la Chine méridionale; la cessation à bail d'une baie dans cette partie du Céleste-Empire; l'engagement de non-aliénation de l'île de Hsi Nan et des territoires chinois limitrophes du Tonkin, et la nomination d'un Français comme directeur des postes. La Chine a bien voulu reconnaître que la France a obtenu toutes ses demandes par des négociations amicales sans qu'elle ait eu à user de démonstrations navales ni d'ultimatum.

On ne saurait reconnaître avec plus de bonne grâce qu'on a été forcé de se dépouiller.

CANTON DE FRIBOURG

Impôts. — On lit dans une correspondance au *Fribourgeois*:

Je vous ai fait remarquer que la question des impôts est à l'ordre du jour depuis 1883. En réalité, comme me l'indique un honorable député, une demande infructueuse avait déjà eu lieu en 1879, session de novembre. Un dégrèvement était proposé; alors par voie de motion, et les signataires disaient:

« On vit d'emprunts. viennent plus onéreux, duction est restée stationnaire, chiffres représentant les ceux des années 1878 comparaison que les im en ait modifiés l'assiet sont restées les même timbre et l'enregistren grand nombre d'affaires 176.)

Considérés à vingt an deviennent plus conclu qu'actuellement tous qui n'était pas le cas a des immeubles est ven des impôts.

D'ailleurs, je crois cette fameuse réforme programme conservateu sation judiciaire et d'a sitions tous l'accomplis nir ses engagements, n véner encore jusqu'à co

Lots de l'Etat.
Trésorerie d'Etat, le 8
canton de Fribourg. So
571 650 748 801
1511 1534 1599 1697
2223 2701 2711 2830
3817 3828 3853 3861
4082 4116 4194 4492
5314 5371 5390 5452
6214 6232 6524 6948
7786 7872 7989.

Landsturm arm
militaire informe que
armé devra se présent
et jours désignés ci-ap
che:

Batail. No 14, 1^{re} comp
> 2^o >
> 3^o >
> 4^o >
Batail. No 15, 1^{re}
> 2^o >
> 3^o >
> 4^o >

Les hommes armés
tion d'urgence, tous le
livret de service. Ils se
vice.

Le service d'instruc
La *Liberté* publie c
suivante:

Le pape, recevant le re
sité de Fribourg, a confie
dcernés à l'université et

Ce n'était pas la pe
de Rome pour un si m
bénédiction!

Quand l'énergie du
ques millions en fave
sus pour l'Université
nous applaudirons.

Examens d'ap
commencé lundi matin
nés mercredi soir. Les
d'une vingtaine, ont q
Le gouvernement du
Professeur de mathém

VILLE DE

Jeu
chain, à
l'Hôtel d
tion, po
des terr
après:
a) Pr
de la remise de la ville, r
b) Lot attaché à la
Bouleyres;
Tous deux de la contene
Le Secr

A VEN
L'hôtel des XII
ses dépendances,
position exceptio
S'adresser au n
Bulle.

« On vit d'emprunts. Et pourtant les impôts deviennent plus onéreux, on paie davantage et la production est restée stationnaire. En confrontant les chiffres représentant les impôts de 1862 et 1863 avec ceux des années 1878 et 1879, il résulte de cette comparaison que les impôts ont augmenté sans qu'on en ait modifié l'assiette, tandis que les ressources sont restées les mêmes. Il en est de même pour le timbre et l'enregistrement, qui dénotent un plus grand nombre d'affaires. » (Bulletin 1879, pag. 173-176.)

Considérés à vingt ans de distance, ces arguments deviennent plus concluants encore si l'on considère qu'actuellement tous les capitaux sont atteints, ce qui n'était pas le cas alors, et qu'une nouvelle taxe des immeubles est venue augmenter le rendement des impôts.

D'ailleurs, je crois en bonne mémoire avoir vu cette fameuse réforme des impôts figurer déjà au programme conservateur de 1881, avec la réorganisation judiciaire et d'autres promesses dont nous désirions tous l'accomplissement. En parti qui veut tenir ses engagements, nous avons le devoir d'y persévérer encore jusqu'à complète observation.

Lots de l'Etat. — Vendredi a eu lieu, à la Trésorerie d'Etat, le 83^e tirage des obligations du canton de Fribourg. Sont sorties les séries suivantes :
571 650 748 801 890 922 1135 1188 1339
1511 1534 1599 1697 1714 1730 1978 2166 2219
2223 2701 2711 2830 3124 3248 3314 3383 3498
3817 3828 3853 3861 3875 3957 3969 3988 4009
4082 4116 4194 4492 4505 4575 5018 5185 5225
5314 5371 5390 5452 5559 5600 5640 5901 6209
6214 6232 6524 6948 7076 7122 7280 7686 7767
7786 7872 7989.

Landsturm armée. — Un avis de la direction militaire informe que le personnel du Landsturm armé devra se présenter à 8 h. du matin, aux lieux et jours désignés ci-après, sans autre ordre de marche :

- Batail. N° 14, 1^{re} comp., 23 mai, à Châtel-St Denis.
- 2^e > 24 > à Rue.
- 3^e > 25 > à Romont.
- 4^e > 26 > à Sâles (Gruyère).
- Batail. N° 15, 1^{re} > 27 > à Bulle.
- 2^e > 28 > à Corbières.
- 3^e > 30 > à Treyvaux.
- 4^e > 31 > à Fribourg.

Les hommes armés apporteront avec eux la munition d'urgence, tous les effets reçus de l'Etat et leur livret de service. Ils se présenteront en tenue de service.

Le service d'instruction durera un jour.

La Liberté publie en gros caractères la dépêche suivante :

Rome, 18 avril.

Le pape, recevant le recteur et un professeur de l'Université de Fribourg, a confirmé, en termes énergiques, les éloges décernés à l'université et au gouvernement.

Ce n'était pas la peine de faire le coûteux voyage de Rome pour un si maigre résultat. Pas même une bénédiction !

Quant l'énergie du pape se traduira par quelques millions en faveur du peuple fribourgeois qui sue pour l'Université, alors nous comprendrons et nous applaudirons.

Examens d'apprentis. — Ces examens ont commencé lundi matin, 11 courant, et se sont terminés mercredi soir. Les experts du dehors, au nombre d'une vingtaine, ont quitté Fribourg le même soir. Le gouvernement du Valais avait envoyé M. Haenni, professeur de mathématiques, et le Département vau-

dois de l'industrie a envoyé M. Théveney, membre de la commission cantonale d'apprentissages. Enfin, l'Union suisse des arts et métiers s'est fait représenter par MM. le Dr Esch, adjoint au secrétariat central, et M. Wetli, fabricant, à Berne.

Le résultat de l'examen est bon et, pour un bon nombre de professions, supérieur à celui de l'année dernière.

Il y aura, probablement en automne, une nouvelle session d'examens pour tous les patrons et maîtres, établis depuis deux ou trois ans, et qui forment ou se proposent de former des apprentis, car on sait que la loi du 14 novembre 1895 a rendu ces examens obligatoires. Ils sont une garantie pour les parents qui font souvent de gros sacrifices pour mettre leurs fils ou leurs filles en apprentissage, — et une garantie pour le patron, car le diplôme est la sanction donnée à son enseignement.

Accidents. — Lundi 11 courant, le nommé Pierre Maudry, d'Autigny, domestique à Promasens, retraits de travail en conduisant un bœuf. Celui-ci, effrayé par un vol d'oiseaux, renversa, dans un brusque écart, le malheureux domestique et le piétina. Le navré put, néanmoins, regagner son domicile où il reçut les soins pressés du docteur Jambé. Malheureusement, les lésions étaient tellement graves que la victime a succombé le lendemain. Son corps a été transporté à Autigny, pour y être inhumé.

— Un ouvrier italien, occupé à décharger des blocs de pierre qui doivent servir à la construction du nouvel hôtel des postes de Fribourg, s'est laissé prendre une jambe entre deux de ces blocs. Il a été relevé sans connaissance et transporté à l'Hôpital.

Sangler. — Le vendredi-saint, à 6 h. du matin, on a vu un sanglier de haute taille, à l'entrée du ravin qui sépare Marnand de Châtonnaye. Plusieurs personnes armées de fusils se mirent à sa poursuite ; mais un coup de fusil tiré hors de portée, au moment où il allait franchir un ruisseau, le mit en fuite ; il prit la direction de Châtonnaye et disparut.

GRUYÈRE

Election. — M. Alfred Reichlen, juge de paix, rentre au Grand Conseil. La votation du 17 courant lui a donné 1723 voix. Il n'y a pas eu de lutte.

La première motion de M. Reichlen portera évidemment sur la représentation des minorités au Grand Conseil, car il a dû se convaincre par lui-même qu'il n'était pas agréable, encore moins équitable, de ne tenir aucun compte des minorités.

Solrèe de dimanche. — Le concert organisé par M. Arnold Bosson a été un succès sans précédent dans les annales de notre petit monde scolaire. Il n'avait qu'un défaut : celui d'être long, beaucoup trop long, car ce n'est qu'à minuit moins dix que le public a quitté la salle.

La scène lyrique *les Petits bûcherons*, fort belle du reste, aurait gagné à quelques coupures. Les chansonnettes, saynètes et pièces comiques ont particulièrement intéressé le public. Une berceuse, *Berge-ronnette*, a été très applaudie ; c'était tout simplement exquis.

Grâce à M. Bosson et à ses persévérants efforts, notre ville va reconquérir ses anciennes traditions musicales, car toute une pléiade de jeunes instrumentistes et autres se lève à l'horizon comme un brillant réveil du passé.

Pour mémoire, la « symphonie enfantine » a été jouée, il y a quelque trente ans, par la Chorale et l'Orchestre, sous la direction de M. le professeur Gebert.

A cette époque, des concerts grandioses, avec chœur mixte de 60 à 80 exécutants, se donnaient dans la salle des assises au château de Bulle.

Charmey. — Ce n'est pas sans une certaine appréhension que je m'apprêtais à assister dimanche à la première représentation donnée par les jeunes filles de Charmey. En effet, monter un théâtre avec rien ou presque rien, improviser des actrices avec des jeunes personnes qui, pour la plupart, ne sont jamais sorties du village, voilà qui me paraissait bien téméraire de la part des organisateurs.

Eh bien, les talents naturels et l'assiduité des jeunes débutantes à suivre les leçons de leur dévouée directrice, Mme B., ont triomphé de tout. Une bonne interprétation, une excellente diction, des chants bien appris, une scène montée avec goût, des décors splendides, des costumes riches : voilà ce que le zèle et la persévérance ont pu faire.

Sans doute, les critiques sévères des grands théâtres trouveraient bien des choses à redire, mais moi, simple campagnard, je suis sorti émerveillé et je puis dire que c'est là une des meilleures soirées que j'aie passées.

Un spectateur.

Incendie. — Lundi matin, à 1 heure, une vive lueur se faisait remarquer au-dessus d'Avry-devant-Pont. Une maison isolée, appartenant à M. Jules Pugin, ancien instituteur, a été entièrement consumée. Le mobilier est perdu ; le bétail seul a pu être sauvé. Tout secours était impossible, vu le manque d'eau. On croit à la malveillance.

Nomination. — Le Conseil fédéral a nommé télégraphiste à Bulle : M. Victor Monier, de Château-d'Ex, aspirant télégraphiste à Genève.

CHRONIQUE AGRICOLE

Arboriculture. — Lorsqu'un arbre a donné des fruits en abondance, une année, souvent il se repose l'année suivante. Or, ce repos cesserait d'être nécessaire à l'arbre fruitier si l'on avait soin de le fertiliser fort et souvent. Grâce à ce système simple et pratique, non seulement on obtiendra d'abondantes récoltes annuelles de fruits, mais ces fruits seront encore plus beaux et plus savoureux que ceux des arbres à récoltes intermittentes.

Un tonique énergique et reconstituant

pour personnes délicates, affaiblies, pour femmes, vieillards ou jeunes gens débiles, pour convalescents, est le véritable Cognac Golliez ferrugineux. — Réconfortant très apprécié et récompensé par 10 diplômes d'honneur et 22 médailles depuis 24 ans. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies. Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers. Dépôt général : Pharmacie Golliez, à Morat.

55 cent. le mètre VICHY

100 cm. pour robes et tabliers.
Flanelle 40 c. le m. Indienne 30 c. le m.
Oxford 45 c. le m. Limoge 55 c. le m.
Toilerie fil et coton. Echantillons franco.

F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabrique, Zurich.

Dans les affections hémorroïdales, s'accompagne de maux de tête, malaises, vertiges, etc., qui sont très souvent provoqués par les occupations sédentaires, des selles quotidiennes abondantes sont, selon le conseil de médecins réputés, de la plus grande importance, et il faut, quand c'est nécessaire, prendre les Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, depuis nombre d'années les plus réputées et plus recommandées par les professeurs et les médecins qu'aucune autre préparation analogue. En vente seulement en boîtes de 1 fr. 25 dans les pharmacies.

VILLE DE BULLE

Jeudi 21 avril prochain, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, mise en location, pour l'année courante, des terrains communaux ci-après :
a) Premier lot en amont de la remise de la ville, route de Vuadens ;
b) Lot attenant à la Tuilerie, chemin de Bouleyres ;
Tous deux de la contenance d'environ 1 pose.
Le Secrétariat communal.

A VENDRE

L'hôtel des XIII Cantons, avec ses dépendances, sis en ville ; position exceptionnelle.
S'adresser au notaire Dupré, à Bulle.

Mises publiques.

Le soussigné offre à vendre sa propriété située à Villarvolard (Gruyère), comprenant : belle maison d'habitation presque neuve, avec grand verger, beaucoup d'arbres fruitiers, fontaine et autres terrains situés dans l'endroit. Situation splendide.

Les mises auront lieu le **lundi 25 avril**, à 2 heures de l'après-midi, à Villarvolard.

Le même jour, dès les 9 heures du matin, il sera exposé en mises publiques, au même domicile, des lits, tables, chaises et autres objets trop longs à détailler. Rendez-vous des mises à l'auberge dudit lieu.

Pour renseignements, s'adresser à M. Clerc, Léopold, ancien syndic, à Villarvolard, et pour traiter au soussigné.
J. HERRING, comptable, on M. Ch. RENEVEY & Cie, Fribourg.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE : PAPIER A LETTRES

Mises publiques.

Lundi 9 mai 1898, dès 2 heures après midi, il sera vendu aux enchères publiques, à l'auberge de la Cigogne, à Gumeffens, les articles 328, 327b, 327d du cadastre de ce dit lieu, appelés « Sus-Fey », comprenant maison, grange, écurie, remise N° 83 et verger de 15 ares 21 centiares (109 perches).
Pour renseignements, s'adresser à M. Louis MORARD, notaire, à Bulle.

SOCIÉTÉ DES CARABINIERS DE BULLE

Les tirs militaires obligatoires pour militaires ont été fixés pour 1898 :
Elite et Réserves 1^{er} et 2^e bans : les dimanches 24 avril et 1^{er} mai.
Landsturm : Dimanche 8 mai.
Ouverture 1 heure. — Clôture 6 heures.
L'apport des livrets de service et de tir est indispensable.

LE COMITÉ

Tir militaire à Enney

les dimanches 24 avril, 1^{er} et 8 mai 1898.

Inutile de se présenter sans carnet de service.

LE COMITÉ

On demande une bonne sommelière.

S'adresser à l'agence Renevey & Cie, Fribourg.

A vendre :

Un bon chien de garde, grande taille. S'adresser à l'agence de publicité Haenstein & Vogler, à Bulle.

Attention!

Jeudi, vente de meubles à la grande salle de l'Hôtel de Ville, BULLE

